



GRASSE, LA SOURCE DE LA FOUX

En guise d'introduction ...

Un acte d'octobre **1321**, nous apprend que le mot (Foux) est tiré du bas latin (FUX) c'est un nom générique réservé aux contrées où les sources sont les plus abondantes.

Dès les temps les plus reculés, Grasse, doit sa fortune à la source de la Foux., seule source alimentant l'agglomération, située au nord est du centre ancien.

Une nappe souterraine des préalpes de Grasse donne naissance à une série de sources qui jaillissent toutes à peu près au même niveau altimétrique. Deux exutoires existaient au quartier du Riou Blanquet sous les noms de sources de Saint-François et source de Font Reine.

Un édit de Louis XII de **1513** confirmé par Louis XIV en **1675**, prescrit d'étendre l'enceinte de la ville du côté de la Foux de manière à « enclorre et enfermer cette belle et grosse fontaine dedans la dite ville ».

La gestion de la distribution

La Foux était gérée par des syndicats, on compta bientôt autant de syndicats que de canaux dérivés de la Foux.

En **1568**, le Conseil de communauté décida de mettre bon ordre à l'utilisation de l'eau des fontaines de la Foux et du Riou Blanquet aux fins que tous les prés, jardins et autres propriétés ainsi que les usines et moulins en soient dument pourvus. Il fallait satisfaire une centaine de propriétaires. Le règlement ainsi rédigé perdura plusieurs siècles durant. Un *aigadier* chargé de la police des eaux fut désigné pour veiller à son respect. L'eau des « versures » des fontaines était utilisée tout au long de son cheminement dans la ville par des canaux à diverses utilisations (arrosage, industrie, tanneries, moulins).

A de nombreuses reprises on essaya par des travaux d'augmenter le débit de la source, tout en hésitant de peur de la voir se tarir à tout jamais. Son débit normal était évalué à environ 70 litres par seconde.

1844 Une délibération de l'édilité de l'époque la déclara propriété communale. La

même année des travaux ont augmenté le volume d'eau capté, celui-ci fut réservé aux industriels au détriment des agriculteurs.

Jusqu'en **1889**, date où l'eau du Foulon arriva à Grasse, la Foux alimentait deux lavoirs. L'un d'entre eux, construit en **1767**, s'est trouvé en travers de la nouvelle route de Vence, il a été déplacé sur le glacis de la croix, une dizaine de mètre au-dessus de l'émergence, celui-ci fut supprimé en **1944**

1947 Construction d'un réservoir de 1 800 m³ au Rouachier (en plein centre ville) pour l'alimentation de toute la partie basse de la ville.

Les risques de pollution

1455 Le Sénéchal de Provence interdit « d-y laver les laines de crainte de polluer l'eau ».

1929 Les ingénieurs des Ponts et Chaussées, demande le reboisement du plateau Napoléon pour assainir les eaux souterraines.

1937 Un ingénieur de l'entreprise Thurneyssen, en évoquant qu'il n'y a pas de périmètre de protection pour la source de la Foux, envisage de filtrer l'eau avant de la chorer ou mieux, de ne plus l'utiliser ! Peu après, il est recommandé aux grassois de faire bouillir l'eau pour éviter les épidémies qui ont lieu dans les villes voisines.

1938 La solution serait soit de traiter l'eau ou d'envisager de la capter au-dessus de la route Napoléon.

1960 Avec le développement des industries, les experts préconisent de n'utiliser l'eau de la Foux que pour l'industrie.

1978 Un rapport démontre que l'eau de la Foux n'est pas potable. Il est préconisé de substituer l'eau du Foulon à celle de la Foux.

Grasse, Ville d'art et d'histoire
Renseignements : 04 97 05 58 70

